



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nivelles, le 24 juin 2022

Inacceptable : les députés Bruxellois cautionnent la souffrance animale au nom de pratiques religieuses !

A Bruxelles, il sera encore possible d'égorger dans la douleur des animaux totalement conscients sous prétexte religieux. Une décision difficile à admettre, et en particulier pour les défenseurs du bien-être animal, tels que l'Union Professionnelle Vétérinaire !

A notre plus grand regret, la **proposition d'ordonnance** visant à imposer sur le territoire de Bruxelles-Capitale, comme partout ailleurs dans le royaume, l'abattage d'animaux avec étourdissement préalable **a été rejetée** vendredi 17 juin.

L'étourdissement avant abattage est aujourd'hui une règle absolue en région flamande et en région wallonne, mais la région de Bruxelles-Capitale en a, quant à elle, décidé autrement ! Malgré l'avis favorable à l'étourdissement de plus de 70% des citoyens belges et d'une pression du monde scientifique, **les députés Bruxellois ont décidé**, à une courte majorité (42 vs 38), **de maintenir l'exception d'abattage sans étourdissement préalable lorsqu'il s'agit d'abattages rituels.**

Alors que :

- la consommation de viande provenant d'animaux abattus avec étourdissement est acceptée dans certains pays majoritairement musulmans
- des interdictions d'abattage sans étourdissement, estimées conformes à la Constitution, sont validées par la Cour de justice de l'UE et par notre Cour constitutionnelle belge
- près de 30 juges ont estimé que cette interdiction ne nuit en aucun cas à la liberté de culte et constitue une mesure proportionnée



- la Fédération Vétérinaire Européenne estime que l'abattage des animaux sans étourdissement préalable est inacceptable,

les députés Bruxellois, eux, n'ont pas eu le cran d'abroger cette exception à la règle ! Les décrets de **la Flandre et de la Wallonie ont trouvé un équilibre entre le droit à la liberté religieuse et le bien-être animal**. Alors pourquoi, n'est-ce pas envisageable à Bruxelles ? Pourquoi n'avez- vous pas, chers députés, essayé de trouver un compromis ? Des solutions existent ! Le « non », est-il vraiment plus simple ?

A l'UPV, nous nous étions mobilisés et nous avons milité pour que les animaux cessent d'être abattus de manière cruelle. Notre avis favorable à l'étourdissement préalable des animaux lors de l'abattage est fondé non seulement sur notre préoccupation du bien-être animal mais aussi, et surtout, sur des données scientifiques.

En tant que vétérinaires, nous estimons que les souffrances engendrées par l'abattage sans étourdissement sont évitables et inutiles. En effet, l'abattage conventionnel qui consiste à étourdir l'animal, permet de le plonger dans un état d'inconscience et de le rendre insensible à la douleur avant de l'abattre au couteau. Chez le ruminant, l'irrigation du cerveau continue, même après qu'on lui ait tranché la gorge. Ce n'est qu'après plusieurs minutes, que cette saignée provoquera la mort de l'animal par perte de sang. L'incision doit être très profonde, jusqu'à l'os, et de nombreux organes doivent être sectionnés. Inutile de préciser que si cet acte est réalisé sans étourdissement, l'animal conscient souffre pendant de longues minutes, parce que son cerveau fonctionne toujours. Même si **l'abattage sans étourdissement** est pratiqué méticuleusement, il **provoque chez l'animal une souffrance aiguë et prolongée qui peut aller jusqu'à 14min**. Imaginez-vous : 14 minutes d'agonie en pleine conscience !

Chers députés bruxellois, il y a quelques jours, **vous aviez le pouvoir d'épargner à des milliers d'animaux, d'inutiles douleurs** qui peuvent être évitées sans entraver quelconque croyance. Vous pouviez décider de dire stop aux souffrances insupportables de ces animaux qui ne sont pas étourdis avant d'être égorgés vifs. Mais [comme le montrent les résultats du vote](#), cela ne vous dérange visiblement pas !

Nous continuerons à défendre ce qui nous paraît juste ! Et comme 72% de nos concitoyens et comme déjà voté aux parlements flamand et wallon, nous continuerons à être favorables à l'étourdissement préalable des animaux lors de l'abattage. Le bien-être de l'animal est et restera l'une de nos priorités !

L'Union Professionnelle Vétérinaire

Résultats du vote : <https://infogram.com/vote-du-parlement-bruxellois-sur-labattage-rituel-1h7z2l8odppzx6o>

